

COMMUNIQUÉ CONCERNANT LA REPRISE DES DÉCHETS

En réaction aux dernières informations données par le Conseil Fédéral le 16 avril 2020, nous allons pouvoir alléger les mesures mises en place sur notre place de recyclage.

Dès le lundi 27 avril 2020,

vous pourrez à nouveau éliminer la totalité de vos déchets selon les règlements et la prise en charge des différentes communes.

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi
07h30-12h00 / 13h00-18h00

samedi NON-STOP
07h30-17h00

Conditions d'accès à la déchetterie

- Présentation systématique à nos collaboratrices de votre carte d'accès sur la balance d'entrée. Carte obligatoire, en cas de non présentation vous devrez payer vous-même le déchargement et il n'y aura aucun remboursement. Possibilité de paiement par carte de débit pour les montants supérieurs à CHF 10.00 (sauf Postcard)
- L'accès à notre déchetterie est limité à 15 véhicules. Les feux de signalisation permettront de gérer la limitation d'accès. Nous vous prions de ne pas monter sur la balance d'entrée si le feu est rouge. Il faudra donc s'attendre à des longs délais d'attente. Nous vous recommandons de vous rendre aux éco-points de votre village pour les cartons, les bouteilles en PET, les boîtes de conserve et les bouteilles en verres.
- Deux occupants maximum sont autorisés dans le véhicule

Recommandations de sécurité

- Les ménages dans lesquels des personnes sont malades ou en quarantaine doivent renoncer provisoirement au tri des déchets
- Un seul véhicule à la fois sur les rampes pour le déchargement des cartons, du fer et des encombrants. Concernant le déchargement des déchets verts, nous vous prions de bien vouloir respecter les distances de sécurités recommandées par l'OFSP

Nous vous remercions pour votre compréhension.

La Direction
Stefan Studer

